

# Table des matières

## TABLE DES MATIÈRES

### 1.0 INTRODUCTION

### 2.0 HISTORIQUE

**2.1 Naissance de la ville de Beresford**

**2.2 Particularités naturelles de la ville Beresford**

**2.3 Programme d'intendance**

### 3.0 LE SATYRE FAUVE DES MARITIMES

**3.1 Le Satyre fauve des Maritimes et ses débuts**

**3.2 Description**

**3.3 Distribution**

**3.4 Habitat**

**3.5 Biologie de l'espèce**

**3.6 Menaces**

### 4.0 L'IMPORTANCE D'UN MARAIS SALÉ

**4.1 Satyre fauve des maritimes : Un role clé**

**4.2 Qu'est qu'une zone tampon?**

**4.3 Faits saillants**

**4.4 Comment restaurer la zone tampon?**

**4.5 L'ammophile et ses bienfaits**

**4.6 Participation communautaire**

### 5.0 LE DON ÉCOLOGIQUE

### 6.0 ÉVOLUTION NIVEAU MARIN

## INTRODUCTION

La province du Nouveau-Brunswick est souvent reconnue comme étant une région exceptionnelle. En effet, les touristes sont impressionnés par la beauté de son littoral, de ses forêts à perte de vue et encore plus par l'accueil chaleureux de ses habitants. Il n'est pas exagéré de dire que le Nouveau-Brunswick est un trésor caché qu'il faut à tout prix découvrir et surtout préserver.

Depuis quelques années, la ville de Beresford a entrepris certains projets dans le but de promouvoir ses richesses naturelles. Cette promotion a aussi été accompagnée de plusieurs efforts visant à protéger le littoral et les espèces qui y habitent, plus particulièrement un papillon rare : le Satyre fauve des Maritimes. Grâce à la participation des trois paliers gouvernementaux, le projet **d'Intendance de l'habitat du Satyre fauve des Maritimes : Passons à l'action communautaire** a été mis sur pied.

Le présent document a comme objectif de sensibiliser la population à l'importance de ce milieu naturel. En plus d'informer et d'éduquer, ce guide technique fournit des solutions et des conseils pratiques pour tous les résidents qui souhaitent protéger leur environnement.

## HISTORIQUE

### **La naissance de la Ville de Beresford**

En 1984, la ville de Beresford est devenue la 28<sup>e</sup> ville du Nouveau-Brunswick. Cette étape importante s'est ajoutée à la longue et fascinante histoire de cette communauté. Leur périple a débuté à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, lorsque certains Acadiens, établis à Bathurst, ont décidé de se diriger un peu plus au nord vers de nouvelles terres. C'est à ce moment que le Petit Nipisiguit, aujourd'hui connu sous le nom de la ville de Beresford, a accueilli ses premiers résidents permanents. En 1814, le nom de Beresford a été attribué à tout le territoire situé

entre Nipisiguit et Restigouche, en l'honneur du général anglais Lord William Carr Beresford (1768-1854). Maintenant devenue une ville fleurissante, Beresford compte approximativement 4420<sup>1</sup> résidents, majoritairement francophones mais pouvant très bien s'exprimer en l'une ou l'autre des langues officielles.

### **Particularités naturelles de la Ville Beresford**

La ville de Beresford s'est développée autour d'un marais salé. Ce marais, alimenté par deux rivières (Millstream et Peters) ainsi que par deux ruisseaux (Grant et Haché), mesure approximativement 8 km. Il est séparé de la mer par un cordon littoral fortement développé en villégiature, surtout par des vacanciers. On retrouve encore des rives relativement sauvages du côté ouest du cordon.

Le marais salé de Beresford est unique en son genre puisqu'il abrite un papillon extrêmement rare : *Coenonympha tullia nipisiguit*, communément appelé le

### **Satyre fauve des Maritimes.**

Suite à quelques études réalisées à son sujet, le Satyre fauve des Maritimes a été désigné espèce en péril au Nouveau-Brunswick par la loi provinciale sur les espèces menacées d'extinction en 1996. En 1997, il était reconnu comme espèce en voie de disparition par le Comité sur la Situation des Espèces en Péril au Canada (COSEPAC).

#### **Catégories d'espèces en péril selon COSEPAC**

**Préoccupant** : Espèce préoccupante à cause des caractéristiques qui la rendent particulièrement sensible aux activités humaines ou à certains phénomènes naturels.

**Menacée** : Espèce qui peut devenir en danger de disparition si les facteurs limitants auxquels elle est exposée ne sont pas supprimés.

**En voie de disparition** : Espèce exposée à une disparition ou à une extinction imminente.

**Disparue du Canada** : Espèce qui n'est plus présente au Canada à l'état sauvage, mais qui est présente ailleurs.

**Disparue** : espèce qui n'existe plus.

Source : Environnement Canada

### **Programme d'intendance**

En raison de l'avenir incertain du Satyre fauve des Maritimes et de son habitat, la Ville de Beresford a décidé d'implanter un projet d'intendance. Un tel projet

<sup>1</sup> Statistique Canada, Recensement de 2001.

consiste à supporter une cause donnée et voir à sa soutenance. Les activités peuvent prendre différentes formes selon la vision de chacun. Ainsi, en 2001, la ville a mis sur pied, avec la participation du gouvernement canadien, le projet **d'Intendance de l'habitat du Satyre fauve des Maritimes : Passons à l'action communautaire**. Ce projet avait comme objectif principal de sensibiliser les gens à l'importance du marais et des espèces qui y vivent. Dans le cadre de ce projet, le Maire de Beresford, Raoul Charest, a signé, le 24 juin 2002, une entente d'intendance symbolique stipulant que la ville veillera à la protection du papillon Satyre fauve des Maritimes et son habitat, soit le marais salé de Beresford. Toutefois, la pratique d'intendance ne s'adresse pas seulement à la Ville de Beresford mais également à tous les propriétaires fonciers et aux utilisateurs du marais salé. Il revient aussi à eux d'adopter de bonnes pratiques qui viseront à protéger l'intégrité écologique de ce milieu fragile. Le succès d'un tel programme repose sur les efforts combinés de tous.

## **LE SATYRE FAUVE DES MARITIMES**

Le Satyre fauve des Maritimes porte le nom latin de *Coenonympha tullia nipisiquit* et fait partie du groupe taxinomique des lépidoptères. Il est reconnu comme étant une espèce en voie de disparition.

### **Le Satyre fauve des Maritimes et ses débuts**

Tout d'abord, en 1993, une recherche approfondie sur la situation du papillon Satyre fauve des Maritimes a été entreprise, financée par un ensemble d'organismes : le Fond de rétablissement des espèces canadiennes en péril (Environnement Canada et WWF), le ministère des Ressources Naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, Noranda, le Fond de contributions volontaires pour l'environnement de Nouveau-Brunswick, et le New Brunswick Wildlife Trust Fund. Des données de base sur l'évolution biologique du Satyre fauve des Maritimes, son habitat et les conditions écologiques environnantes ont été recueillies. Ces données ont permis d'en connaître davantage sur son cycle

alimentaire, ses sites de repos, son comportement d'accouplement, sa fécondité et l'oviposition chez le papillon adulte.

### **Description**

Le Satyre fauve des Maritimes est un papillon de couleur ocre foncé à ocre brun avec une ocelle sur l'aile antérieure, c'est-à-dire une tache ressemblant à un œil.

Cette tache est plus développée et plus répandue chez la femelle. Très souvent, on remarque que la couleur devient brun grisâtre au niveau de la bordure de l'aile avant et presque tout le dessus de l'aile arrière<sup>2</sup>. En vieillissant, les mâles deviennent de plus en plus foncés. Les ailes du Satyre fauve des Maritimes ont une envergure d'environ 3,4 cm pour les



mâles et de 3,6 cm pour les femelles. Il arrive très souvent que le Satyre fauve des Maritimes soit confondu avec son cousin, le Satyre fauve.

### **Distribution**

Le Satyre fauve des Maritimes est un papillon unique à bien des égards. Tout d'abord, il est l'une des deux espèces de papillons au Canada qui vit exclusivement dans les marais salés, l'autre étant le Cuivré des Marais (*Lycaena dospassosi*). À ce jour, on dénombre 8 sites dans le monde où l'on retrouve le Satyre fauve des Maritimes. Ils sont localisés au nord du Nouveau-Brunswick et dans l'est du Québec.

Au Nouveau-Brunswick, ces sites sont regroupés autour de la Baie des Chaleurs, la plus grande population se retrouvant ici-même, dans le marais salé

---

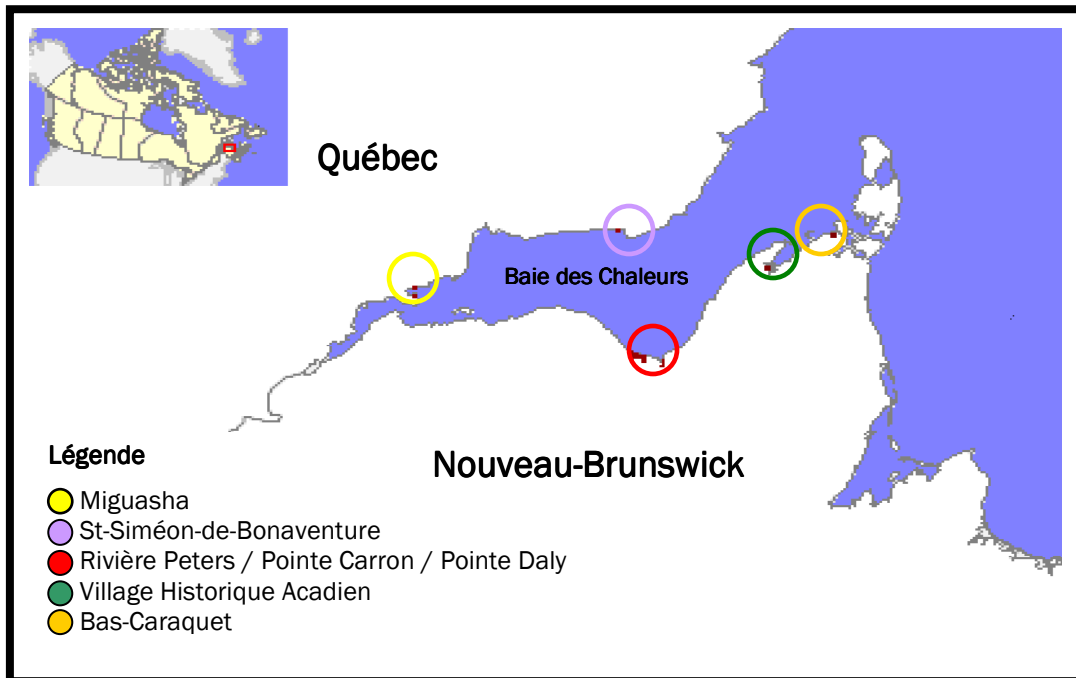
<sup>2</sup> Espèce en peril – Satyre fauve des Maritimes, [www.speciesatrisk.gc.ca](http://www.speciesatrisk.gc.ca)

de Beresford, à l'embouchure de la rivière Peters. Il existe aussi deux autres colonies à proximité de Bathurst, soit une à la Pointe Daly et une plus petite à la

Pointe Carron. En 1994, les colonies de la région de Bathurst et de Beresford ont été recensées.

Une tentative de conservation du papillon a été effectuée où 45 papillons adultes ont été relâchés dans un marais salé de la région de Bas-Caraquet dans la péninsule acadienne. Une nouvelle population de Satyre fauve des Maritimes a été créée ! Le succès de ce projet a encouragé la relâche d'un deuxième groupe de papillons près du Village Historique Acadien en 1997. Les deux colonies existent encore aujourd'hui. Ces deux sites ont été choisis en fonction de leurs caractéristiques écologiques et du potentiel qu'ils offraient en terme de protection de l'espèce. Bien que ce projet représente un succès, il n'en demeure pas moins que l'introduction d'une nouvelle espèce dans un habitat exige de la prudence puisqu'on ignore toujours les conséquences écologiques à long terme d'un tel geste.

Dans la région de Québec, trois sites ont été relevés, dont deux près de Miguasha et un autre près de la municipalité de St-Siméon-de-Bonaventure. Il y aurait eu, depuis peu de temps, une autre observation de ce papillon dans la région de la Gaspésie, mais peu de détails sont disponibles sur cette population. Malgré le manque de données sur le sujet, on croit que les populations de Satyre fauve des Maritimes au Québec sont très petites<sup>3</sup>. On soulève également l'hypothèse que les papillons du Québec ont été transportés par le vent provenant du Nouveau-Brunswick.



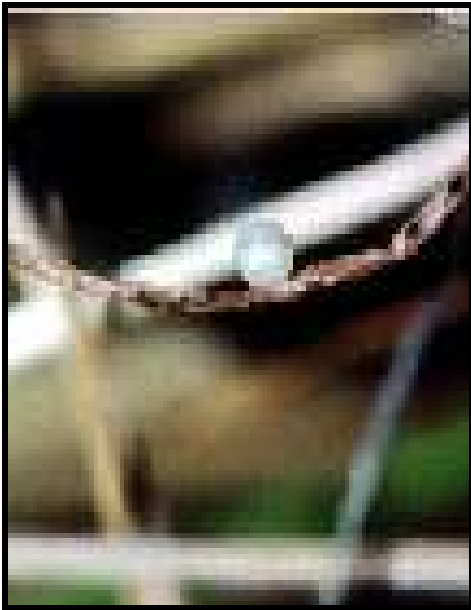
Distribution des sites habités par le Satyre fauve des Maritimes.

### Habitat

Comme toute espèce, le Satyre fauve des Maritimes a des besoins spécifiques en ce qui a trait à son habitat. Tout d'abord, ce papillon se limite strictement aux marais salins et aux prairies saumâtres où l'on retrouve les plantes nécessaires à sa survie : la Verge d'or toujours-verte (*Solidago sempervirens*), la Lavande de mer (*Limonium nashii*) et la Spartine étalée (*Spartina patens*). La Lavande de mer est la principale source de nectar pour les adultes alors que la Spartine étalée est vitale pour le développement de la chenille, offrant nourriture et abri<sup>3</sup>. Il a été noté que la taille de la population de Satyre fauve des Maritimes varie avec le type de plantes que l'on retrouve dans le marais salé. Aussi, la densité de la population adulte évolue selon la quantité de Spartine étalée et de Lavande de mer retrouvées dans le marais salé.

## Biologie de l'espèce

Le Satyre fauve des Maritimes connaît quatre stades de croissance, soit le stade de l'œuf, de la chenille, de la chrysalide et de l'adulte.



Cycle de vie : Oeuf.

Un nouveau cycle débute lorsque le papillon atteint le stade adulte. Il est alors prêt à se reproduire. À ce moment, il volera lentement au-dessus de la **Lavande de mer**, à la recherche d'une femelle. Cette saison de vol s'étend de trois à quatre semaines.

Une fois l'accouplement terminé, la femelle commence à pondre ses œufs sur la plante hôte des chenilles, soit la **Spartine étalée**. Elle peut pondre jusqu'à 24 œufs à la base de cette plante. Les œufs éclosent 10 à 24 jours plus tard.



Cycle de vie : Larve.

Après l'éclosion des œufs, des petites chenilles voient le jour. Celles-ci se nourrissent de la Spartine étalée jusqu'à la fin du mois de septembre.

À ce temps, la chenille arrête de manger et s'enfouit dans la litière à la base de la plante pour y passer l'hiver. Elle devra alors supporter des températures atteignant les  $-20^{\circ}\text{C}$  et des inondations périodiques d'eau salée occasionnées par les tempêtes.

Au printemps suivant, après avoir subi plusieurs mues, la chenille atteint une taille maximale de 2,3 cm. Elle est de couleur verte avec des rayures longitudinales jaunes.

<sup>3</sup> *Le Satyre fauve des Maritimes; un papillon qui nous distingue des autres*, Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du gouvernement du Canada, 2001.





Cycle de vie : Chrysalide.

Au milieu de l'été, la chenille se cherche un site pour la nymphose, processus par lequel les structures larvaires sont réorganisées en structures adultes.

Habituellement, la chenille se place à la base de la Spartine étalée, accrochée à une tige d'herbe à l'aide d'un tampon de soie. Elle se transforme alors en chrysalide (ou nymphe). La chrysalide est de couleur bleu-verte, rayée de barres noires. Cet état dure environ dix jours.



Cycle de vie : Adulte.

Lorsque le papillon sort de la chrysalide, il est complètement formé. Le Satyre fauve des Maritimes mâle émerge de son enveloppe en premier et part aussitôt à la recherche d'une femelle. On estime qu'un mâle peut parcourir jusqu'à 100 mètres avant de trouver une femelle réceptive.

Le papillon adulte doit se préoccuper de la reproduction de son espèce afin d'assurer la survie du Satyre fauve des Maritimes puisque la durée de ce stade est assez courte. En effet, l'adulte ne vit pas plus d'une semaine.

## Menaces

Le Satyre fauve des Maritimes fait face à plusieurs menaces, aussi bien naturelles qu'anthropiques. Tout d'abord, quelque soit le stade du cycle de vie du Satyre fauve des Maritimes (oeuf, chenille, ou chrysalide), aucun n'est à l'abri

lorsque survient une tempête. Chacun des stades sont impuissants face à la force de l'eau des inondations.

Dernièrement, les populations de Satyre fauve des Maritimes dans les marais salés de Beresford et de la Pointe Daly ont diminuées en nombre. Il est possible que les inondations soient la cause de cette. Toutefois, la population située près du Village Historique Acadien ne semble pas avoir été troublée par ces mêmes inondations. Au contraire, cette population connaît un accroissement.

La glace est un autre élément pouvant interrompre le cycle de vie fragile du papillon. Les glaces, poussées dans le marais durant les tempêtes d'hiver, écrasent les larves hivernantes, contribuant ainsi à la baisse des effectifs.

D'autre part, le développement urbain excessif des régions entourant les marais salés est un autre facteur menaçant pour le papillon Satyre fauve des Maritimes car son habitat est directement affecté. Par exemple, depuis plusieurs années, les propriétés situées le long du cordon littoral ainsi que ceux longeant les rives du marais salé de Beresford sont devenues de plus en plus recherchées par les vacanciers.



**Le marais salé de Beresford.**

En plus d'envahir et empiéter sur l'habitat du papillon, cette situation amène d'autres problèmes tels que l'altération physique des cours d'eau affectant ainsi le flux et le reflux de l'eau du marais. Conséquemment, cette situation entraîne des modifications de l'habitat du Satyre fauve des Maritimes. Cet empiètement augmente aussi le risque de contamination de l'eau douce ou salée par des produits nocifs tels que des huiles, des pesticides ou des détergents. Cette pollution de l'eau est une menace réelle pour les larves et les chrysalides du papillon.

## L'IMPORTANCE D'UN MARAIS SALÉ

Les marais salés sont des terrains marécageux côtiers situés dans des baies et des estuaires protégés, là où les rivières d'eau douce rencontrent la mer. La plupart du temps, ils se situent derrière les cordons littoraux ou les flèches de sable. Les marais salés ressemblent beaucoup à des prairies herbeuses parsemées de nombreux ruisseaux et étangs et sont souvent inondés par l'action des marées<sup>4</sup>.

Les marais salés sont parmi les milieux les plus productifs au monde. En effet, leur tâche consiste à filtrer les polluants provenant de l'eau des rivières, des lacs et des océans. En plus, les marais salés stabilisent les berges de nos côtes, réduisent les inondations et protègent les rivages contre l'érosion. Le marais salé de Beresford est donc une richesse écologique inestimable d'où vient l'importance d'en prendre le plus grand soin.

D'autre part, cette zone de transition entre la mer et la terre regorge d'espèces animales et végétales qui dépendent de cet habitat fragile pour survivre. C'est justement le cas du papillon **Satyre fauve des Maritimes** (*Coenonympha tullia nipisiguit*) qui habite exclusivement les marais salés de la Baie des Chaleurs et dont la plus grande population se retrouve ici-même à Beresford. Malheureusement, son statut précaire nécessite la prise d'actions si nous voulons maintenir cette partie de notre héritage.

### **Satyre fauve des maritimes : un rôle clé**

Pourquoi doit-on encourager les efforts visant la protection du papillon Satyre fauve des Maritimes et son habitat? En plus d'être une espèce rare, sa présence suggère que le marais salé, dans lequel il complète tous ses stades de croissance délicats, est en bonne condition. Et, par le fait même, un marais salé sain laisse place à une grande biodiversité, c'est-à-dire une grande diversité en espèces végétales et animales, tant terrestres qu'aquatiques. Ainsi, grâce à sa

---

<sup>4</sup> Penak, B., Dietz, S., *Marais salé des Maritimes*, Habitat marécageux et côtiers, Ressources Naturelles et Énergie, Habitat faunique, Le plan conjoint des habitats de l'est.

relation intime avec le marais salé de Beresford, le papillon Satyre fauve des Maritimes est devenu un bon indicateur de la richesse qui nous entoure.

C'est pour ces raisons que le projet d'intendance de l'habitat du Satyre fauve des Maritimes a établi, en 2002, un objectif visant la renaturalisation d'une lisière sur les propriétés entourant le marais salant et ainsi établir une zone tampon.

### **Qu'est qu'une zone tampon?**

Tout d'abord, les zones tampons sont des superficies naturelles d'herbacées, d'arbustes et d'arbres qui protègent le marais des répercussions occasionnées par l'utilisation des sols avoisinants. Ces zones réduisent aussi l'impact des ondes de tempêtes et des inondations en absorbant les forces dégagées par ces phénomènes météorologiques. Cette zone transitoire entre la mer et la terre sert de zone d'alimentation et d'aire de déplacement pour de nombreuses espèces. D'après la **Politique de protection côtière pour le Nouveau-Brunswick**, cette zone doit mesurer au moins 30 mètres de large afin de maintenir l'intégrité du marais côtier. Toutefois, pour les terrains ne pouvant offrir une telle bande de végétation, il est encouragé de laisser le plus d'espace possible. Plus la zone tampon est large, mieux sera son succès en termes de protection des habitats fragiles.

### **Faits saillants**

Les tempêtes dans le bassin de l'Atlantique sont de plus en plus fréquentes. Au cours de la dernière décennie, le nombre de cyclones tropicaux ont augmenté de façon radicale. Ces phénomènes météorologiques ont un impact direct sur le paysage côtier, occasionnant plusieurs inondations ainsi que d'importants dégâts. Les habitats très fragiles, tels que les marais salés, peuvent être beaucoup affectés par ces forces naturelles. Ainsi, une zone tampon en proximité de ces habitats permettra de tamponner les effets destructeurs de ces tempêtes.

## Comment restaurer la zone tampon?

Si votre propriété est située dans une zone tampon, vous pouvez participer à la restauration de ce milieu fragile en évitant tout d'abord le fauchage de la végétation qui s'y trouve. Pour créer ou encore agrandir une zone tampon déjà existante, vous



Marais salé de Beresford.

vous pouvez aménager une couverture végétale composée de plantes indigènes. Ainsi, dans cette optique et en guise de démonstration, la Ville de Beresford a pris l'initiative de ne plus couper le gazon près du marais salé de la plage de Beresford et de faire la plantation d'arbustes et d'ammophile sur ses terrains fragiles.

Si vous voulez entreprendre un tel aménagement, la faune et la flore vous en serait grandement reconnaissant! Afin d'augmenter les chances de réussite de votre plantation, voici quelques exemples d'espèces végétales qui ont été utilisées lors de la restauration de la dune et du marais salé de Beresford :

- Cornouiller stolonifère
- Sumac vinaigrier
- Rosier rugueux
- Saule intérieur
- Dierville chèvrefeuille
- Sureau blanc
- Myrique baumier
- Spirée à feuilles larges

Pour vous procurer ces plants, vous pouvez contacter des pépinières qui pourront vous guider d'avantage. Il existe aussi plusieurs sites internet qui vous présentent une variété d'espèces de pousses. Il faut tout de même prendre soin de ne pas introduire des espèces végétales qui seront nuisibles aux plantes indigènes déjà sur place. Aussi, faites attention aux maladies et aux parasites associés aux différentes plantes. N'hésitez-pas à demander conseils auprès des gens dans les pépinières.

## **L'ammophile et ses bienfaits**

Un moyen efficace de restauration d'habitats est la plantation de végétaux. Selon des observations effectuées à l'île de Sable au large de la Nouvelle-Écosse, l'ammophile est bien adaptée pour contrer le vent, les embruns, la sécheresse et le glissement du sable.<sup>5</sup> En plus de participer à la fixation des dunes, l'ammophile est une source importante de nourriture pour beaucoup d'insectes, de petits mammifères et d'oiseaux.

Ainsi, dans le cadre du projet d'intendance de l'habitat du Satyre fauve des Maritimes, la Ville de Beresford a débuté un projet encourageant la plantation d'ammophile (*Ammophila breviligulata*) pour restaurer la dune littorale bordant le marais salé de Beresford puisqu'elle fait partie intégrante de l'habitat du papillon. Cette méthode de restauration est plus efficace que la construction de structures artificielles le long du rivage tels que des murs de ciment. On constate que l'emplacement d'un mur de ciment occasionne souvent l'érosion des terrains voisins si ceux-ci n'ont pas une protection semblable. Aussi, contrairement à la végétation, un tel mur ne protège pas contre le balayement du sable lors des tempêtes.

---

<sup>5</sup> Museum of natural History, Nouvelle-Écosse,  
[http://museum.gov.ns.ca/mnh/nature/sableisland/francais\\_fr/nature\\_na/surviving\\_su/marram\\_su.htm](http://museum.gov.ns.ca/mnh/nature/sableisland/francais_fr/nature_na/surviving_su/marram_su.htm)



### Le rôle de l'ammophile dans l'écosystème de la dune

- A. Les racines de l'ammophile aident à maintenir l'humidité du sol.
- B. Les tiges souterraines (rhizomes) poussent à la base du plant d'ammophile et s'étendent jusqu'à 4 mètres (12 pieds) annuellement. Ces racines se développent à intervalles sur les rhizomes.
- C. Les nouvelles plantes poussent à partir des rhizomes.
- D. Les tiges captent le sable.
- E. À mesure que le sable s'accumule, les nœuds sur les tiges forment de nouvelles racines remplaçant ainsi les anciennes.
- F. Pointues et résistantes, les feuilles de l'ammophile demeurent intactes malgré la force du vent. Aussi, grâce à des nervures parallèles, elles s'enroulent pour limiter la perte d'eau lors des périodes plus sèches.
- G. Les graines de l'ammophile peuvent germer dans les habitats exposés tels que les plages mais elles sont souvent enlevées par l'action des vagues.

## Participation communautaire

Le marais salé de Beresford a besoin de nous pour qu'il puisse demeurer en santé. Il faut donc s'engager, en tant que propriétaire foncier ou encore utilisateur, à adopter de bonnes pratiques visant la conservation du marais et des espèces qui y habitent, tel que le **Satyre fauve des Maritimes**. Voici quelques conseils qui aideront à protéger la vitalité de ce milieu fragile:

1. Construire sa maison ou son chalet loin du marais laissant ainsi une aire d'alimentation et de déplacement pour la faune.
2. Installer la fosse septique loin du marais et veiller à son bon fonctionnement.
3. Utiliser des savons et des détergents exempts de phosphates. Favoriser des produits qui sont biodégradables.
4. Ne pas nettoyer la zone tampon des arbres morts ou malades puisqu'ils servent très souvent de micro-habitats pour les animaux et les insectes.
5. Éviter l'utilisation d'engrais, d'herbicide ou de pesticide à proximité du marais et des cours d'eau.
6. Ne jamais remblayer le marais.
7. Ne pas circuler en véhicule dans le marais, sur la dune ou sur la plage.
8. Éviter de brûler l'herbe située près des marais et des rivières.
9. Composter les déchets de cuisine au lieu d'utiliser de l'engrais.
10. Opter plutôt pour la plantation de plantes indigènes telles que l'ammophile ou l'élyme des sables. Éviter d'installer des structures artificielles pour contrôler l'érosion (ex : murs de ciment).
11. Ne pas cueillir les fleurs sauvages.
12. Éviter d'écraser les plants d'ammophile en marchant dessus.
13. Éviter d'aller inutilement dans le marais car notre intrusion perturbe cet habitat fragile.



## LE DON ÉCOLOGIQUE

Un don écologique est le don d'une propriété ou d'un intérêt foncier partiel qui a été déclaré « écosensible » selon des critères nationaux et provinciaux précis<sup>6</sup>. Ce programme de dons écologiques permet à quiconque de garantir la conservation de leurs terres en les offrant à un bénéficiaire désigné qui veillera à sa conservation à perpétuité. Les dons peuvent être offerts au gouvernement fédéral, à une province, à un territoire, à une municipalité ou à un organisme de bienfaisance dédié à la protection de l'environnement approuvé par le ministère de l'Environnement. Les terres peuvent par exemple habriter des espèces animales ou végétales en péril, être constitués d'habitats fragiles ou rares, ou tout simplement comporter une nature qui a une valeur chère aux yeux du propriétaire. De plus, les donateurs bénéficient d'avantages fiscaux particuliers.

Si un propriétaire désire faire un don écologique, il y a un processus à suivre. D'abord, il est suggéré d'obtenir des conseils financiers et juridiques indépendants. Ensuite, après avoir choisi et contacté le bénéficiaire de votre terre, il faut vérifier l'admissibilité de votre don au programme. S'il est admissible, il devra être évalué à sa juste valeur marchande par un évaluateur qualifié. Il y aura des formulaires à signer et une attestation de l'importance écologique à se procurer. Pour plus de renseignements et de la documentation sur le Programme des dons écologiques, vous pouvez consulter le site Web national à l'adresse suivante : [www.cws-scf.ec.gc.ca/ecogifts](http://www.cws-scf.ec.gc.ca/ecogifts), ou contacter le coordonnateur régional des dons écologiques pour les provinces de l'Atlantique au (506) 364-5044.

---

<sup>6</sup> Le programme des dons écologiques, Environnement Canada, 2001.

## ÉVOLUTION DU NIVEAU MARIN

Le littoral est un milieu dynamique, c'est-à-dire constamment en mouvement, en évolution. Les changements climatiques, à long et à court terme, constituent le principal facteur responsable de l'évolution du littoral. Dans le premier cas, le réchauffement global du climat, depuis la dernière glaciation, provoque une hausse graduelle et permanente du niveau marin, alors que dans le second cas, le passage occasionnel des tempêtes côtières provoque des hausses soudaines mais temporaires du niveau marin. Au Nouveau-Brunswick, les variations du niveau marin affectent l'ensemble des habitats côtiers, c'est-à-dire les plages, les dunes, les falaises et les marais. En effet, l'inondation du littoral entraîne une forte érosion et un déplacement rapide des habitats côtiers vers les terres intérieures.

Toutefois, la présence de routes et de constructions trop près de ces habitats crée une barrière, empêchant le recul de ces milieux naturels. Limités dans l'espace, ceux-ci seront graduellement détruits et finiront par disparaître. À petite échelle, la préservation d'une zone tampon en bordure de ces habitats permet de laisser place aux mouvements naturels des différents milieux en interactions. On peut tenter de prolonger la vie de ces milieux fragiles en comprenant et en respectant cette dynamique.

*Communication personnelle :  
Dominique Bérubé, Géomorphologue côtier,  
Direction des études géologiques,  
Ministère des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick à l'époque.*